



Avec vous, des élus engagés pour défendre et revaloriser notre métier

Améliorer les conditions de travail

Pour lutter contre l'augmentation du nombre d'élèves à charge et les injonctions managériales, le SNES-FSU et le SNUEP-FSU s'engagent et agissent pour :

l'obtention de nouvelles constructions scolaires

un plan pluriannuel de créations de postes. **Objectif : un CPE pour 250 élèves,**

le respect du temps de travail : 35 h hebdomadaires avec compensation des dépassements horaires,

l'amélioration des procédures et des conditions d'affectation et de mutation, du temps pour le travail en **collaboration avec les équipes pédagogiques, des équipes d'étudiants-surveillants** étoffées, formées et reconnues.

Revaloriser nos salaires et nos carrières

Avec PPCR, nous avons obtenu un début de revalorisation. Celle-ci reste insuffisante pour rompre avec le déclassement salarial de notre corps. Avec vous, le SNES-FSU et le SNUEP-FSU exigent :

l'augmentation de la valeur du point d'indice avec rattrapage des pertes subies,

un déroulement de **carrière accéléré** en 11 échelons, intégrant l'actuelle hors-classe,

l'accès de toutes et tous à la hors-classe étant désormais assuré, **la transformation de la classe exceptionnelle** comme débouché de carrière pour tous, l'accès à l'**échelle de rémunération des agrégés**.

Reconnaître l'investissement professionnel

Pour conforter la place des CPE dans le second degré, le SNES-FSU et le SNUEP-FSU agissent pour que les avancées acquises dans la nouvelle circulaire de missions soient mises en pratique :

un métier centré sur le suivi en équipe des élèves pour réduire les inégalités et favoriser leur réussite scolaire et leur épanouissement,

le maintien du CPE hors de l'équipe de direction et le refus des pressions managériales,

une évaluation-conseil assurée par un corps d'inspection spécifique issu du corps,

une amélioration de la formation initiale et continue.

Dans les CAP comme dans les CT : ensemble, pour avancer !

Voter pour **le SNES et le SNUEP aux élections pour les commissions administratives paritaires (CAP)** et pour **la FSU pour les élections aux comités techniques (CT)**, c'est se donner :

des élus travaillant à vos côtés, majoritaires dans la profession, déterminés pour améliorer vos conditions de travail, d'affectation, de formation, de carrière et de rémunération ;

des syndicats attachés à l'unité et la cohérence du second degré, fortement implantés dans les établissements, soucieux de défendre l'intérêt de chacun, le respect des missions et des statuts des personnels,

une fédération active dans tous les débats qui concernent nos professions, sachant obtenir des acquis en conjuguant combativité et négociation.

Pour les CAPA votez :



Pour le CTM votez :



ENGAGÉES
AU QUOTIDIEN